

**Présents :** Christophe LAVILLE, Gérard MAGNARD, Anne CHAUMONT-PUILLET, Antoine SOLOMBRINO, Marie-France VILLARD, Catherine GAYT, Françoise VARNET, Pierre MONNIER, Raphaële BONNETON, Christelle ROCHE, Pierre-Yves CUCHERAT, Marylène GABIER, Nicolas PEQUAY, Stephan KADDEM

**Pouvoirs :** Jean-Luc FONTBONNE a donné pouvoir à Pierre MONNIER

**Excusée :** Christiane AMICUCCI

**Absents :** Daniel CLAUDE, Elodie BAILLY

### 1. Subventions aux associations (complément)

La commune a reçu, après la réunion du conseil municipal du 12 octobre 2022, des demandes de subvention d'organismes extérieurs.

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de compléter la répartition des subventions pour 2022 aux organismes extérieurs

### 2. Territoire Energies 38

Dans le cadre du programme Iserenov, le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à déposer une demande d'aide financière auprès du TE38 pour des travaux de rénovation énergétique et de lui confier la gestion des Certificats d'Economie d'Energie issus de ces travaux par la signature d'une convention.

### 3. Création d'un emploi administratif

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à compter de ce jour.

### 4. Création et suppression d'un emploi

Dans le cadre d'un avancement de grade, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, la suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet et la création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal 2<sup>ème</sup> classe à compter du 20 décembre 2022.

## **5. Centre de Gestion de l'Isère : assistance retraite**

Le Conseil Municipal autorise, **par 1 opposition, 2 abstentions et 12 voix pour**, Monsieur le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion de l'Isère afin de pouvoir le solliciter dans le cadre de l'instruction des demandes de retraite.

## **6. Décision Modificative**

Afin de solder l'opération de l'extension du restaurant scolaire, d'inscrire le montant de l'opération au patrimoine de la commune et de demander le remboursement du trop payé à notre mandataire, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, d'inscrire les écritures nécessaires en opération d'ordre en dépense et en recette d'investissement.

## **7. Modification du P.L.U**

Afin que le règlement du PLU soit compatible avec certaines prescriptions définies au Document d'Orientations et d'Objectifs du Scot Nord Isère, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, d'engager une procédure de modification.

## **8. CAPI : rapport annuel eaux 2021**

Le Conseil Municipal approuve, **à l'unanimité**, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'exercice 2021.

## **9. CAPI : viabilité hivernale 2022/2027**

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer une convention de prestation de services de la commune pour le compte de la CAPI dans le cadre de la viabilité hivernale des voiries communautaires en ZAE 2022/2027.

## **10. CAPI : convention de partage taxe communale foncier bâti ZAE**

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention de partage de la taxe communale sur le foncier bâti sur les Zones d'Activité Economique (ZAE) communautaire.

## **11. CAPI : convention territoriale globale**

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Département et l'ensemble des autres communes de la CAPI.

## **12. CAPI : mise en œuvre du dispositif Watty à l'école**

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer une convention partenariale avec la CAPI pour la mise en œuvre du dispositif Watty à l'école élémentaire sur l'année scolaire 2022/2023.

## **13. La POSTE**

L'activité postale sera reprise en début d'année par le bar/tabac « La Bascule ». Compte tenu des délais administratifs, le bail de La Poste dans les locaux communaux prendra fin en juin. Un appel à projets est donc lancé pour trouver une nouvelle occupation à ce lieu.

## **14. Gérard MAGNARD**

D'ici la fin de l'année, les travaux d'élagage vont reprendre sur les arbres situés entre La Poste et la salle des fêtes ainsi que sur ceux qui se trouvent montée de la Ladrière, le long de l'ancienne carrière ; pour ces derniers, il s'agit de dégager le réseau électrique et Telecom.

Une importante opération de reprogrammation du chauffage dans les bâtiments communaux est en cours.

## **15. Antoine SOLOMBRINO**

La remise à l'AFM des dons réalisés à l'occasion de la journée du Téléthon (4 000 €) aura lieu le samedi 17 décembre à 11h à la salle des fêtes.

## **16. Christelle ROCHE**

Dans la perspective des Jeux olympiques de 2024 à Paris, la commune a obtenu le label « Terre de Jeux ». Il devrait nous permettre d'organiser d'ici juillet 2024 un certain nombre d'initiatives pour promouvoir les pratiques sportives. Une réunion sur ce thème sera prochainement proposée aux associations concernées et aux écoles.

Fin de la séance à 22 h 30.